



LA FARLÈDE

Hôtel de Ville

10 rue de la République
33270 La Farlède
Téléphone : 04 94 27 85 87
Fax : 04 94 27 85 88
www.la-farledes.com

D^r Raymond Abrines

Maire de La Farlède

Service
aménagement,
grands travaux,
urbanisme, cadastre,
foncier
04 94 27 85 87

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Raymond ABRINES, maire de La Farlède, certifie que l’avis d’enquête publique relatif à la modification n° 5 du Plan Local d’Urbanisme, fait l’objet d’un affichage en mairie (intérieur et extérieur) et à la salle des fêtes (porte d’entrée), à compter du 06.03.2018 et jusqu’au 04.05.2018 inclus.

11 photographies sont jointes au présent certificat.

Fait à La Farlède, le 6 mars 2018



Le Maire,
Docteur Raymond ABRINES



colas

SERVICE URBANISME - INTERIEUR - DE LOIN



SERVICE URBANISME - INTERIEUR - DE PRES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme

Le maire de la commune de La Ferté-Macé, en vertu de ses pouvoirs, a l'honneur de vous adresser ci-joint le dossier de l'avis d'enquête publique relative à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Ferté-Macé.

Le dossier est composé de :

- un dossier de l'avis d'enquête publique ;
- le plan de modification n° 5 du PLU ;
- le rapport de présentation ;
- le rapport de l'avis d'enquête publique ;
- le rapport de l'avis d'enquête publique ;
- le rapport de l'avis d'enquête publique ;

Le dossier est disponible à la mairie de La Ferté-Macé, au service de l'urbanisme, pendant les heures d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Vous pouvez également consulter le dossier sur le site internet de la commune de La Ferté-Macé, à l'adresse suivante : www.laferte-mace.fr.

Le dossier est également disponible à la mairie de La Ferté-Macé, au service de l'urbanisme, pendant les heures d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Vous pouvez également consulter le dossier sur le site internet de la commune de La Ferté-Macé, à l'adresse suivante : www.laferte-mace.fr.

Le dossier est également disponible à la mairie de La Ferté-Macé, au service de l'urbanisme, pendant les heures d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

AS

COUPE ACCUEIL MAIRIE - INTERIEUR - DE PRES



LE SERVICE URBANISME
EST FERME AU PUBLIC
LE MARDI APRES-MIDI
ET LE JEUDI APRES-MIDI

COTE ACCUEIL MAIRE - INTERIEUR - DE LOIN





HALL D'ACCUEIL MAIRE - INTERIEUR

08



MAIRIE FACADE OUEST - DE PRES

ENRÔLEMENT
DJihadiste

FAMILLES, AMIS - SOYEZ VIGILANTS
LE 200 DES RUES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme

Le maire de la commune de...
Le présent avis d'enquête publique est relatif à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de...
Le PLU est un document d'urbanisme qui définit les règles d'usage des sols et les orientations de développement de la commune.
L'objectif de cette enquête est de recueillir les avis et suggestions des citoyens sur les modifications proposées.
Les modifications concernent notamment...
L'enquête publique se déroulera du... au...
Les observations peuvent être déposées au...
Le maire de la commune de...

Le maire de la commune de...
Le présent avis d'enquête publique est relatif à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de...
Le PLU est un document d'urbanisme qui définit les règles d'usage des sols et les orientations de développement de la commune.
L'objectif de cette enquête est de recueillir les avis et suggestions des citoyens sur les modifications proposées.
Les modifications concernent notamment...
L'enquête publique se déroulera du... au...
Les observations peuvent être déposées au...
Le maire de la commune de...

Document d'urbanisme
Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 5

Document d'urbanisme
Plan Local d'Urbanisme
Modification n° 5

Mairie Facade Ouest - DE LON



08

Mairie facade sud - DE PHES



MAIRIE FACADE SUD - DE PRES



09



SALLE DES FETES - DE LOIN

Les Travaux INFOS



SALLE DES FETES - DE PRES

**AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE**
Demande d'autorisation relative à la construction et à l'exploitation
d'une installation de production d'énergie électrique

Le projet de construction et d'exploitation d'une installation de production d'énergie électrique (IPEE) de puissance nominale de 100 kW, destinée à alimenter les besoins en énergie des locaux communaux de la commune de Presles, est soumis à l'autorisation de l'Etat. Le projet est décrit dans le dossier de demande d'autorisation (DDA) déposé en date du 15/01/2024.

Le dossier de demande d'autorisation est accessible au public à la mairie de Presles, à l'adresse suivante : 10 rue de la République, 60100 Presles. Le dossier est consultable de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, à compter du 15/02/2024 jusqu'au 15/03/2024.

Vous pouvez également consulter le dossier de demande d'autorisation sur le site internet de la commune de Presles : www.presles.fr.

Le dossier de demande d'autorisation est également accessible au public à la mairie de Presles, à l'adresse suivante : 10 rue de la République, 60100 Presles. Le dossier est consultable de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, à compter du 15/02/2024 jusqu'au 15/03/2024.

Vous pouvez également consulter le dossier de demande d'autorisation sur le site internet de la commune de Presles : www.presles.fr.

Document administratif visible dans la vitre supérieure gauche de la porte.